



La ville de Saint-Mandé s'associe au programme « Abeille, Sentinelle de l'Environnement® » :



Tous unis pour la planète !



La responsabilité de l'action humaine sur la planète et ses conséquences aussi bien sur le changement climatique, la biodiversité, les ressources, que notre santé et notre cadre de vie, ne sont plus à démontrer.

La stratégie nationale de développement durable au travers du Grenelle de l'environnement comporte 3 grands objectifs :

- Lutter contre le changement climatique,
- Préserver la biodiversité,
- Relever le défi de la transition énergétique.

La qualité de vie à Saint-Mandé est l'un des grands atouts de notre ville, qui, fidèle au concept de développement durable, s'est engagée résolument dans une politique respectant les règles de protection de l'environnement.

A travers des actions politiques, nous avons pour ambition de servir l'intérêt général, d'avoir un effet d'entraînement et de rassembler la population au-delà des clivages politiques.

La ville de Saint-Mandé montre l'exemple en développant depuis plusieurs années une politique environnementale avec des actions fortes.

Elle a été récompensée en décembre dernier par une Marianne d'Or de l'environnement et du développement durable. Attribuée dans le cadre du Grenelle de l'environnement, cette Marianne d'Or, prix d'excellence des municipalités de France, récompense la politique menée par la municipalité saint mandéenne en faveur d'une sensibilisation du personnel communal à l'impact environnemental de son travail quotidien : gestion de l'eau, mais aussi consommation énergétique, de papier, de chauffage, de carburant des véhicules, dont 30% fonctionnent déjà à l'électricité.



Monsieur le député maire Patrick Beaudouin recevant la Marianne d'Or, aux côtés de Florence Crocheton, adjointe au maire, urbaine, aux travaux, au développement durable & à l'administration générale.

déléguée à l'espace



Aujourd'hui, Saint-Mandé agit de manière très concrète :

- En distribuant des **sacs cabas recyclables**,
- En utilisant de la **peinture acrylique** dans les travaux réalisés en régie,
- En fournissant aux particuliers des **sacs biodégradables** pour les déchets verts et en **compostant une partie des déchets verts municipaux**,
- En installant **31 « sanecans »** sur la voirie, afin de collecter les déchets canins,
- En installant **60 cendriers urbains**,
- En installant **7 poubelles urbaines de compactage des déchets les « Big-Belly »**, dotées d'un mini-compacteur alimenté par des panneaux photovoltaïques et qui permettent de réduire les volumes des déchets collectés et de diminuer ainsi le passage des camions chargés de leur enlèvement,
- En utilisant de **l'eau non potable pour le lavage des rues**,
- En distribuant un **gobelet « équitable » aux enfants des écoles** pour les inciter à ne **pas gaspiller l'eau lorsqu'ils se brossent les dents**,
- En intensifiant la mise en place de **réducteur de pression sur les bouches de lavage**,
- En poursuivant la **sensibilisation de la population au tri de ses déchets**,
- Evoquons encore la **distribution quotidienne de pain bio dans les restaurants scolaires** et **l'utilisation de produits labellisés et certifiés pour tous les repas**.

En ce qui concerne la **réhabilitation écologique des bâtiments**, nous travaillons sur la réalisation d'une **opération prototype à l'école Charles Digeon afin de rendre ce bâtiment le plus « passif » possible** : dans un premier temps avec la pose de panneaux photovoltaïques et dans une seconde phase, nous étudierons la faisabilité de la récupération des eaux de la piscine pour le nettoyage des rues. Une **thermographie aérienne de la ville** sera effectuée pour mieux combattre les déperditions énergétiques des bâtiments. Les **pistes cyclables seront développées** et les **stations Vélib'** implantées d'ici l'été.



Enfin, en sélectionnant des plantes mellifères et les arbustes, Saint-Mandé souhaite offrir des ressources alimentaires pour maintenir la biodiversité en milieu urbain.

Einstein disait : *« Si l'abeille disparaissait de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que 4 années à vivre »...*



Nous accueillons donc avec beaucoup de respect ces nouvelles habitantes à Saint-Mandé en rejoignant le programme national de l'UNAF « Abeille, Sentinelle de l'Environnement® ».

Monsieur le député maire Patrick Beaudouin remercie Brigitte Arthur, conseillère municipale & apicultrice référente, de lui avoir suggéré ce partenariat qui voit sa concrétisation aujourd'hui dans la belle ville de Saint-Mandé avec l'installation de 6 ruches. Saint-Mandé sera ainsi la 1ère ville du val de Marne à signer cette convention avec l'UNAF.

Les enjeux liés au développement durable sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des français... mais il nous reste encore bien du chemin à parcourir... Et pour l'avenir le défi est double :- Il s'agit de poursuivre notre effort pour accroître l'impact positif des expérimentations en matière d'environnement,

Il s'agit, ensuite, et au delà du quotidien, d'être capable d'anticiper les attentes et les besoins du monde futur, afin de préserver notre environnement et d'offrir une planète durable aux générations futures.

Contact presse : Sabrina SCETBON – Attachée de presse de Saint-Mandé - presse@mairie-saint-mande.fr
Hôtel de Ville – 10 place Charles Digeon – 94160 SAINT MANDE – 01 49 57 78 00